

DÉLIBÉRATION

Du Conseil d'Administration

De l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Rennes (ENSCR)

Séance du jeudi 3 juillet 2025

Délibération n° 2025-07-03

Point 4.1 : Organigramme

Vu le Code de l'Education,
Vu le décret n° 86-640 du 14 mars 1986, modifié, fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de certaines écoles d'ingénieur,
Vu le décret n°2022-1474 du 24 novembre 2022, portant création de l'Université de Rennes et approbation de ses statuts,
Vu le règlement intérieur de l'ENSCR,

Le Conseil d'Administration prend connaissance de l'organigramme de l'ENSC de Rennes et de ses instances.

L'organigramme de l'ENSCR est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Membres composant le conseil : 24

Membres en exercice : 24

Quorum : 13

Membres présents ou représentés :

Présents : 18

Représentés : 3

Votes :

Refus de participer au vote :

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 21

Visa de la présidente
Patricia FOMPEYRINE



Délibération adoptée

Document(s) en annexe au présent extrait : Organigramme ENSCR, juillet 2025
Extrait envoyé au Recteur Chancelier des Universités le